

## 54. (non) Dogmatique

1. À deux reprises, le CECR s'autoproclame *non dogmatique*.
  - « La construction d'un Cadre exhaustif, transparent et cohérent pour l'apprentissage et l'enseignement des langues n'entraîne pas nécessairement l'adoption d'un système unique et uniforme. Au contraire, le *Cadre commun* doit être ouvert et flexible de façon à pouvoir être appliqué à des situations particulières moyennant les adaptations qui s'imposent. Le *Cadre de référence* doit être :
    - à *usages multiples* : on pourra l'utiliser à toutes fins possibles dans la planification et la mise à disposition des moyens nécessaires à l'apprentissage d'une langue ;
    - *souple* : on pourra l'adapter à des conditions différentes ;
    - *ouvert* : il pourra être étendu et affiné ;
    - *dynamique* : il sera en constante évolution en fonction des feed backs apportés par son utilisation ;
    - *convivial* : il sera présenté de façon à être directement compréhensible et utilisable par ceux à qui il est destiné ;
    - *non dogmatique* : il n'est rattaché de manière irrévocable et exclusive à aucune des théories ou pratiques concurrentes de la linguistique ou des sciences de l'éducation ». (§ 1.6.2)
  - « Il faut toutefois clarifier une fois encore le rôle du *Cadre de référence* eu égard à l'acquisition, l'apprentissage et l'enseignement des langues. En accord avec les principes fondamentaux d'une démocratie plurielle, le *Cadre de référence* se veut aussi exhaustif que possible, ouvert, dynamique et *non dogmatique* » (§ 2.3.2).
2. Dans son refus de directivité, le Cadre laisse toute latitude aux utilisateurs : « Soyons clairs : il ne s'agit aucunement de dicter aux praticiens ce qu'ils ont à faire et comment le faire ». (Avertissement)
3. Cette attitude non directive des auteurs se reflète particulièrement dans le rôle qu'ils assignent aux nombreux encadrés qui parsèment le Cadre.

« À partir d'ici [= chapitre 4], les lecteurs constateront que chaque section est suivie d'un encadré dans lequel on invite l'utilisateur du *Cadre de référence* à “ envisager et expliciter ” les réponses à une question (ou plus) qui suit. L'alternative “ sera capable de/sera outillé pour/devra le faire ” renvoie respectivement à l'apprentissage, à l'enseignement et à l'évaluation. L'énoncé contenu dans l'encadré est formulé en termes d'invitation plutôt que d'instruction afin de mettre en évidence le *parti-pris de non-directivité* du *Cadre de référence* [...]. » (Introduction, p. 40)

C'est ce qu'on peut constater à la lecture de l'encadré suivant qui conclut, dans la section « Savoir » (§ 5.1.1), les paragraphes consacrés au « Savoir socioculturel » (§ 5.1.1.2) et à la « Prise

de conscience interculturelle (§ 5.1.1.3) » et où les futurs « envisageront » et « expliciteront » ne traduisent pas l'ordre mais l'invitation :

« Les utilisateurs du *Cadre de référence* envisageront et expliciteront selon le cas :

- quelle expérience et quelle connaissance antérieures l'apprenant est censé avoir ou est tenu d'avoir ;
- quelle expérience et quelle connaissance nouvelles de la vie en société dans sa communauté ainsi que dans la communauté cible l'apprenant devra acquérir afin de répondre aux exigences de la communication en L2 [= la langue étrangère] ;
- de quelle conscience de la relation entre sa culture d'origine et la culture cible l'apprenant aura besoin afin de développer une compétence interculturelle appropriée. »

4. Certes, personne ne remet en cause les bonnes intentions des auteurs. Cependant, on peut se demander si nombre de leurs propositions, devant le succès croissant de l'ouvrage, ne sont pas en train de se transformer en normes.

### Illustration

#### L'opinion d'une enseignante grecque de français

« En ce qui me concerne et fort heureusement, j'ai acquis des bases très solides en didactique pendant mes études et j'ai eu la grande chance de suivre, par la suite, un nombre de formations assez important, qui n'est jamais suffisant bien sûr, mais pendant lesquelles j'ai appris à me remettre en question et à être attentive aux nouvelles conceptions de la pédagogie des langues vivantes. Je n'apprendrai jamais par cœur le CECR parce que comme l'indiquent bien les descripteurs de cet ouvrage ainsi que son titre, d'ailleurs, il ne s'agit que d'un ouvrage de référence. Alors moi, esprit simple et pratique, je l'utilise en tant que tel. Des grilles de description et d'évaluation, j'en ai appris suffisamment à l'université pour pouvoir en concevoir d'autres pour la classe ou pour ma propre recherche pré-pédagogique. Le CECR m'aide surtout à cadrer mon enseignement et à concevoir parfois des activités nouvelles. Le CECR n'est pas une bible comme le Niveau Seuil n'en était pas une non plus, pour ne pas remonter au Français Fondamental.

Le CECR est un ouvrage perfectible " ni prescriptif ni dogmatique " pour reprendre Christine Tagliante à ce propos. Mieux cerner les capacités que nous pouvons développer chez l'apprenant demeure et demeurera toujours une tâche extrêmement difficile mais ô combien enrichissante pour l'enseignant. En cela des ouvrages comme le CECR peuvent nous éclairer, nous faciliter parfois la tâche mais pour rien au monde nous contraignent à les suivre à la lettre, me semble-t-il ».

Marie Sandri Nicolaidis (sito : Des sujets hors sujets !)

### Renvois

(Le CECR comme) Norme - Philosophie